

Malgré les discours de façade sur l'égalité femmes/ hommes, les inégalités sont tenaces et ne régressent pas. Les femmes sont maintenant plus diplômées que les hommes et l'encadrement se féminise, mais il reste ...



## DES ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION RECORDS DANS L'ENCADREMENT

Les écarts de rémunération sont de 24 % en moyenne entre les femmes et les hommes cadres à temps plein. Plus on monte dans la hiérarchie de l'entreprise, plus les inégalités sont importantes. Pourquoi ? À cause de la part variable de la rémunération, très pénalisante pour les femmes car reposant sur des critères souvent discriminants (le présentéisme) ou arbitraires (le charisme...). Ajoutons que les métiers dans lesquels les femmes sont surreprésentées (la santé, le social, les RH...) sont moins reconnus et rémunérés, à qualification équivalente.

### UN SEXISME OMNIPRÉSENT

Quand on est femme, et encore plus en responsabilité, on est priée d'en faire deux fois plus pour prouver sa légitimité. Conscients ou non, les comportements et propos sexistes sont omniprésents : collègues qui répètent l'idée que vous venez d'énoncer en réunion sans vous citer, brouhaha pendant les prises de paroles féminines, « blagues » sexistes à la machine à café, commentaires permanents sur le physique des femmes... D'apparence anodine, ces comportements infériorisent les femmes et nient leur professionnalisme.

# LE PLAFOND DE MÈRE

La maternité est encore trop souvent synonyme d'arrêt ou de ralentissement de carrière. Avoir des responsabilités professionnelles sans être disponible 24/24 est encore bien souvent inenvisageable. Celles et ceux qui souhaitent avoir du temps pour voir leurs enfants grandir sont priés d'abandonner toute ambition professionnelle.

#### #8MARS15H40 : AGISSONS !

Le 8 mars, ce n'est pas la Saint-Valentin ou la Fête des mères, et encore moins le moment d'offrir des cosmétiques ou des fleurs. C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. La CGT et les associations féministes appellent à l'action le 8 mars à 15h40. Pourquoi 15h40 ? Parce que c'est l'heure symbolique à laquelle les femmes arrêtent chaque jour d'être payées. À 15h40, on arrête de travailler et on affiche la couleur en portant des foulards et bandanas violets.



# propositions pour gagner l'égalité

SANCTIONNER LES EMPLOYEURS QUI DISCRIMINENT

Gagné grâce à notre mobilisation, l'index pour l'égalité salariale doit être renforcé pour être réellement efficace. La transparence complète doit être réalisée en direction des salarié·e·s, et le barème doit être revu pour que les entreprises soient tenues de supprimer l'ensemble des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Enfin, cette obligation de résultat doit être mise en œuvre dans la fonction publique et l'État employeur doit être exemplaire!

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET LES TEMPS PARTIELS SUBIS

80 % des salarié·e·s à temps partiel sont des femmes, avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (travail de nuit, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires énormes).
Il faut instaurer un droit automatique au passage à temps plein, lutter contre les temps partiels de moins de
24 heures par semaine, majorer toutes les heures complémentaires à 25 % et 50 % et rémunérer les temps de

REVALORISER LES MÉTIERS À PRÉDOMINANCE FÉMININE

trajet entre deux employeurs.

Les femmes sont concentrées dans les métiers du soin, des services, de l'éducation, du social... dans lesquels les salaires sont les plus faibles. Comment expliquer qu'à l'embauche une sage-femme soit rémunérée 400 € de moins qu'un ingénieur hospitalier, alors qu'il s'agit du même niveau de qualification (bac + 5), de responsabilité et de charge physique et nerveuse? Les qualifications doivent être reconnues et rémunérées. Les conditions de travail doivent être améliorées et la pénibilité reconnue.

PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET PROTÉGER LES VICTIMES

Au travail, 80 % des femmes disent être victimes de sexisme, 20 % de harcèlement sexuel, et ce sont 10 viols ou tentatives de viols qui ont lieu chaque jour. Quant aux 230 000 femmes victimes de violences conjugales chaque année, la première conséquence est souvent la perte d'emploi ou la placardisation. Les référent es violence et harcèlement gagnées par la CGT doivent avoir des moyens pour pouvoir accueillir et accompagner les victimes. Il y a urgence à mettre en place des mesures protection des victimes et de prévention des violences!

DES DROITS POUR LA MATERNITÉ ET LA PARENTALITÉ

#VieDeMère. Discrimination à l'embauche et dans la carrière, remarques sexistes ou désobligeantes, les témoignages recueillis par la CGT sur son site vdmere.fr démontrent que la maternité n'est toujours pas acceptée au travail. Pour permettre à toutes et tous d'avoir des enfants et une carrière professionnelle, nous proposons de réduire le temps de travail, d'allonger et rendre obligatoire le congé paternité, d'allonger le congé maternité et de protéger les femmes enceintes au travail. Il y a urgence à mettre en place un service public de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes pour permettre à toutes les familles d'avoir une prise en charge abordable et améliorer la qualité de l'emploi dans ces secteurs précarisés... et féminisés.

## Index égalité F/H Thales LAS: 84% UN « BON » RESULTAT QUI MONTRE DES LACUNES

- Ind. n°1 : écart de rémunération F/H à coefficient égal = 39/40 => écart de rémunération de 6% environ
- Ind. n°2: écart F/H pour les augmentations individuelles = 20/20
- Ind. n°3 : écart F/H pour les promotions = 10/15 => conséquence de la « paroi de verre »
- Ind. n°4 : femmes ayant eu une Al lors d'un congé de maternité : 15/15
- Ind. n°5 : nombre de F parmi les 10 hautes rémunérations = 0/10 => conséquence du « plafond de verre »

Nous ne disposons pas encore des résultats détaillés. La CGT LAS vous fournira son analyse détaillée ultérieurement.

Rejoignez la CGT, le syndicat qui se bat pour une réelle égalité au travail entre les femmes et les hommes.